

## Fiche d'aide à l'analyse fonctionnelle des risques dans une école

L'analyse des risques passe par l'observation du travail réel. Elle s'appuie sur l'étude des postes de travail et la participation active des agents qui connaissent le mieux les gestes, habitudes et dysfonctionnements liés à leur activité.

Cette analyse se déroule en 3 étapes :

### → Identification des dangers et des risques pour la santé physique ou mentale des personnels

Il s'agira de questionner :

- **Les risques liés aux activités** : gestion de certaines situations de classe, gestes et postures, gestion de certaines situations (premiers secours, PAI...), utilisation de certains équipements pédagogiques, surveillance des temps de récréation, situations de travailleur isolé, sorties scolaires....
- **Les risques liés aux lieux de travail** : ambiances thermiques, sonores, lumineuses, agencement des locaux, circulation internes ou à l'extérieur
- **Les risques liés aux équipements, aux installations et à l'environnement** : incendie, amiante, exposition au radon, salubrité des locaux...
- **Les méthodes de travail** : gestes et postures, modes opératoires (durée, fréquence et conditions d'exposition)
- **Les facteurs organisationnels et relationnels** :
  - Les exigences du travail (quantité de travail, pression temporelle, complexité...)
  - Les exigences émotionnelles (contact avec de la souffrance, devoir cacher ses émotions, peur au travail...)
  - L'autonomie et les marges de manœuvre (autonomie, participation, utilisation des compétences...)
  - Les rapports sociaux au travail et la reconnaissance (coopération, soutien, conflit, clarté des rôles...)
  - Les conflits de valeur (conflit éthique, qualité empêchée)
  - L'insécurité socio-économique (sécurité de l'emploi, du salaire, de la carrière et soutenabilité dans la durée).

### → Evaluation des risques en définissant :

Il s'agira de définir :

- **La gravité** c'est-à-dire la conséquence probable en cas de survenue de l'accident ou d'exposition au risque

**Mineure** : Dommages mineurs ou inconfort.

**Ex** : coupure, bleu/bosse, fatigue, irritation cutanée, gêne respiratoire, doute, incertitude, agacement, mauvaise humeur, fatigue, possibilité de tensions au sein du collectif, pas de conséquences visibles sur le résultat du travail

**Significative** : Dommages avec conséquences réversibles, risque d'accident avec arrêt de travail (< 8 jours),

**Ex** : entorse, fracture, douleur musculaire, brûlure au 1<sup>er</sup> degré, perte de motivation, isolement, émotivité, frustration, agressivité, troubles du sommeil, tensions visibles au sein du collectif, perturbation de l'activité rattrapée par l'équipe.

**Grave** : Dommages avec séquelles (conséquences irréversibles...) arrêt de travail (entre 8 et 30 j)

**Ex** : entorse ou fracture immobilisante, surdités, sectionnement, écrasement, traumatisme maladie professionnelle avec soins possibles, électrisation, brûlure au 2<sup>ème</sup> degré, anxiété, dépression, épuisement, sentiment d'humiliation ou de trahison, comportement violent, dysfonctionnement, mésententes récurrentes, incivilités, dégradation de l'activité, impact sur une autre équipe.

**Critique** : accident avec risque vital, arrêt de travail supérieur à 30 jours ou séquelles définitives

**Ex** : maladie professionnelle avec lésion irréversible, électrocution, brûlure au 3<sup>ème</sup> degré, chute de hauteur, cancer, insomnie, tentative de suicide, décès, burnout, dysfonctionnement, pas de régulation de l'encadrement, possibilité de violence, dégradation de l'activité, impact sur le résultat

- **La fréquence** (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle)

**Quotidienne** : fréquence élevée, le risque est "omniprésent", survenue très probable, l'exposition au risque est fréquente et/ou longue...

**Hebdomadaire** : fréquence moyenne, survenue probable, peut se présenter, exposition occasionnelle et relativement courte...

**Mensuelle** : fréquence faible, survenue rare, exposition rare ou très courte...

- **Les mesures de prévention ou ressources existantes**

## → LA PROPOSITION DE MESURES DE PREVENTION

Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des mesures de prévention qui peuvent être :

- **Organisationnelles** : élaboration de procédures d'intervention, consignes, désignation d'assistants de prévention, mise en place de réunions de travail, organisation du temps de travail, management, interventions réalisées à certaines heures pour éviter certaines nuisances, signalisation, balisage, alternance des tâches, polyvalence...

- **Techniques** : aménagement de locaux, aménagement de poste, équipement de travail adapté à la tâche, équipements de protection collective et de protection individuelle, conformité des équipements, vérifications et contrôles périodiques des équipements.....

- **Humaines** : port des équipements de protection individuelle, information, formation, qualification des agents, surveillance médicale...

La pertinence des mesures de prévention repose sur le fait :

- ✓ qu'elles soient partagées collectivement, qu'elles permettent de supprimer ou de réduire le risque
- ✓ qu'elles soient durables dans le temps
- ✓ qu'elles facilitent le travail et qu'elles soient connues de tous.



- Fiches de risques
- Revue INRS ED 840
- Fiches de données de sécurité
- **Documents de l'école** : registre de sécurité incendie, RSST, compte-rendu des conseils d'école/de maîtres, grilles d'évaluation des exercices de sécurité, mesures radon, dossier technique amiante, PV de la commission de sécurité rapport de visite de l'ISST, rapport de visite de l'assistant ou du conseiller de prévention
- Tableau de pré-saisie dans une unité de travail
- Grille d'évaluation des RPS dans une unité de travail